

Sommaire

01 Editorial

02 Actualités Agenda

- > Des Assemblées Générales 2016 exceptionnelles pour Apei 94 et pour Apogei 94
- > « Bienvenue à Paris »
- > Forum annuel de la MDPH « mode d'emploi et rencontre avec les associations »
- > Mutuelle : plus de 120 adhésions en quatre mois

03 Projet de fusion d'Apogei 94 avec Apei 94

- > Comment une fille se marie avec sa mère (il s'agit d'associations bien sûr !!)

04 Le dossier

- > Inclusion et réforme budgétaire

06 Mise au point

- > La situation financière d'Apogei

07 Vie des établissements

- > ESAT DES LOZAITS
Le naturel revient au galop.

08 Loisirs, fêtes et sports

édito



www.apogei94.com

Le nouveau site internet est maintenant en ligne.

C'est le résultat d'un formidable travail d'équipe qui a fait participer tous les établissements, tous les directeurs du siège et des administrateurs pendant plus d'une année.

Il n'est pas question de faire ici une présentation complète du site. Je vous laisse le découvrir sous toutes ses facettes.

Je ne ferai ici qu'indiquer trois points d'intérêt :

- Une carte du Val de Marne permet de situer chaque établissement et de connaître son adresse.

- Un bouton « recrutement » permet d'avoir la liste des postes à pourvoir, leur description et de postuler.
- Un autre bouton « nous soutenir » invite le visiteur à adhérer à notre association ou à faire un don.

Apogei 94 dispose donc maintenant d'un outil de communication dont il peut être fier et surtout qui va lui permettre de mieux se faire connaître.

Chacun d'entre nous, parents, professionnels ainsi que nos partenaires institutionnels pourront y trouver des informations complètes sur nos établissements et d'autres informations utiles.

Bonne navigation

Le Directeur Général
Paul BESNAINOU

De nouveaux cadres à Apogei 94

ESAT de Polangis

Chef de service : Kathia VACAVENT

Foyers de Saint Maur

Chef de service : Yvan MAURICE

Maison des Orchidées

Médecin Généraliste : Thibault LIOT

FAM de la Pointe du Lac

Médecin psychiatre :

Marie-Odile DARGOGNE

Association Parentale d'Organisation et de Gestion d'Établissements pour personnes handicapées mentales du Val-de-Marne



agenda

1^{er} semestre 2017

Des Assemblées Générales 2016 exceptionnelles pour Apei 94 et pour Apogei 94

Lors de ces Assemblées du mois de juin les Conseils d'Administration vont proposer la fusion des deux associations en une seule. Une évolution significative qui prépare l'avenir (voir page suivante).

A cette occasion, la Direction Générale d'Apogei et les directions présenteront dans une seconde partie les principales évolutions en cours dans les établissements. AGO et AGE d'Apei 94 le 1^{er} juin (18h) à l'IME la Nichée AGO et AGE d'Apogei 94 le 24 juin après-midi à l'IME la Nichée en deux temps :

- > Première partie à 14h pour les points statutaires,
- > Seconde partie, à partir de 16h, pour la présentation des activités des établissements.

« Bienvenu à Paris »

Une soirée au Théâtre avec la troupe des drôles de Compères (salle Prévert - Mairie de Joinville – 350 places gratuites). La troupe Des Drôles de Compères est constituée de personnes en situation de handicap mental, de l'association APOGEI 94 ; Les membres de cette troupe sont des travailleurs de l'ESAT de Joinville et des résidents des Foyers de Saint Maur.

« *Bienvenu est un homme originaire du Congo. Il quitte son pays et sa famille pour aller étudier la médecine à Paris afin de pouvoir un jour, transmettre son savoir dans sa terre natale. Durant son séjour en France, il fait la connaissance d'une jeune française. Tous deux tombent éperdument amoureux. Mais plusieurs obstacles vont se mettre en travers de leur chemin...* »

Réservation : 01 48 83 05 53 (Horaire : de 9h30 à 17h00) ou Mail : Foyersdesaintmaur@apogei94.net



Forum annuel de la MDPH « mode d'emploi et rencontre avec les associations »

Cette journée aura lieu le mardi 23 mai à la Maison des syndicats (le matin ouvert en priorité aux professionnels, et l'après-midi aux usagers et aux aidants).

Les associations du mouvement Udapei 94 (Apei 94, Apogei 94, ATVM, Nous Aussi...) y animeront un stand et recevront les familles et les professionnels.



**Harmonie
mutuelle**

Plus de 120 adhésions en quatre mois

Depuis le 1^{er} janvier 2017 Apogei 94 a mis en place pour ses travailleurs en ESAT une mutuelle facultative (garantie des frais de santé). Ce contrat de mutuelle, identique à celui des salariés Apogei 94, a été

conclu avec HARMONIE MUTUELLE. Nous prenons en charge une partie du régime de base et nos travailleurs bénéficient de nombreux avantages, dont l'accès au réseau de soins KALIVIA. Ce réseau regroupe des Opticiens, des Audioprothésistes, des Dentistes et assure le Tiers payant généralisé auprès des professionnels de santé (pharmacie, hôpitaux centre de radiologie etc...). N'hésitez pas à revenir vers les directions de nos établissements pour obtenir la note d'information de l'assureur concernant les garanties et options.

Projet de fusion d'Apogei 94 avec Apei 94

Comment une fille se marie avec sa mère (il s'agit d'associations bien sûr !!)



Une histoire familiale commencée dès 1960

Les parents des personnes handicapées mentales se sont regroupés en association dès le début des années 60 avec l'objectif de créer des établissements d'accueil pour leurs enfants et de défendre leurs intérêts auprès des autorités locales et nationales.

Ce processus a également eu lieu dans le Val de Marne avec de nombreuses petites associations toutes confrontées, dès le début des années 2000, à des exigences réglementaires et de gestion, nécessitant des compétences professionnelles accrues.

La naissance d'Apogei 94 en 2003

C'est dans ce contexte qu'en 2003, six associations locales du Val de Marne ont décidé de mettre en commun tous leurs établissements d'accueil de personnes handicapées mentales en créant Apogei 94.

Cette nouvelle entité a ainsi pu être dotée d'un siège social en mesure d'organiser les réponses des établissements aux nouvelles exigences réglementaires et de qualité d'accompagnement.

Suite à différentes opérations de fusion effectuées ces dernières années, les six associations fondatrices se sont ensuite regroupées autour de seulement deux entités, Apei 94 et Institut Seguin, qui formaient donc l'Assemblée Générale d'Apogei 94.

Le faire-part de fusion

Pour mieux répondre aux exigences de transparence et de communication Apei 94 et Apogei 94 ont maintenant décidé de fusionner après le vote de leurs assemblées générales extraordinaires (1^{er} juin pour Apei 94 et 24 juin pour Apogei 94).

Remarque : l'association Institut Seguin ne s'est pas encore décidée à cette fusion, elle restera donc adhérente de la nouvelle entité en tant qu'association. La porte de la fusion lui reste bien sûr ouverte.

Les quatre bonnes raisons de la fusion

- 1 – La première est la simplification de la communication** pour les parents et pour les adhérents. Ils se perdent aujourd'hui entre les différents niveaux (mon enfant est accueilli à Apogei 94 mais j'adhère à l'Apei 94. Quel est le lien? A quoi sert l'association parentale?). Les choses seront aussi plus simples pour les professionnels.
- 2 – L'image de l'association fusionnée sera plus forte** vis-à-vis du public, des familles, des personnes accueillies, des professionnels et de tous nos partenaires. On pourra capitaliser sur cette image de première association familiale gestionnaire d'établissements médico-sociaux du Val de Marne, notamment dans notre site internet, mais aussi dans nos journaux et lors des manifestations.
- 3 – Les actions conjointes** des parents et des professionnels dans la même association seraient de nature à les rapprocher ;
 - de mieux faire partager aux premiers les préoccupations des seconds
 - de mieux sensibiliser les seconds aux actions familiales associatives en soutien des parents et plus généralement de la cause du handicap
- 4 – Enfin la fusion est incontournable si l'on veut avoir une politique de collecte de ressources financières** moderne et dynamique (dons, successions, mécénats). Apogei 94 et Apei 94 ont déjà constitué un fonds de dotation (avec la dot de la mariée). Le projet est maintenant d'engager les démarches pour être reconnu d'Utilité Publique (ce qui était impossible dans l'ancienne structure).

Jean-Pierre BOBILLOT
Président Apogei 94

Inclusion et réforme budgétaire Des évolutions mais aussi des opportunités

Le droit des personnes handicapées à une société inclusive et à une solution accompagnée pour tous, sont autant d'évolutions auxquelles il faudra répondre. Il en est de même pour la réforme budgétaire qui va concerner à court terme les établissements médico-sociaux. Le point de chacune de ces évolutions dans ce dossier.



SOCIÉTÉ INCLUSIVE : NOS PRATIQUES ÉVOLUENT

Offrir plus d'autonomie aux personnes handicapées, tout en continuant de les protéger, telle est l'ambition d'une société inclusive.

Une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un « chez soi pour tous ». Une société inclusive propose ainsi, tout au long de la vie et quel qu'en soit le domaine, « toute une gamme d'accommodements et de modalités de suppléance pour garantir l'accessibilité des dispositifs, ressources et services collectifs ».

L'AUTODÉTERMINATION

Le principe d'autodétermination doit être garanti par une société qui souhaite devenir inclusive.

Des études ont démontré que le développement de l'autodétermination d'une personne présentant une déficience intellectuelle repose à la fois sur ses capacités personnelles à s'autodéterminer, sur les occasions qui lui sont fournies par son environnement et sur les différents soutiens dont elle bénéficie. Les établissements médico-sociaux sont bien naturellement acteurs de ces évolutions qui mettent en évidence des paradoxes entre la notion de protection et celle d'autonomie.

Cela ouvre sur des questions majeures : quelle transformation de l'offre d'accompagnement faut-il envisager ? Et à quel rythme ?

UNE RÉFORME BUDGÉTAIRE À NOTRE PORTE

Les établissements seront prochainement au régime de l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses). Déjà utilisé par les établissements de santé, cette nouvelle approche va révolutionner nos pratiques budgétaires. Jusqu'à présent, les directions d'établissement estimaient le niveau de leurs charges puis réclamaient aux financeurs publics les moyens correspondants. Désormais, ce seront les recettes qui détermineront les dépenses possibles. L'exigence de gestion sera donc plus forte et plus proche de celle d'une entreprise classique. La mise en place d'un contrôle de gestion rigoureux va donc devenir indispensable pour que les directions d'établissement assument cette nouvelle responsabilité.

UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

Dès le début de 2018, la MDPH du Val de Marne déploiera le nouveau dispositif « Une réponse accompagnée pour tous ».

Le dispositif repose sur une démarche de co-responsabilité de l'ensemble des acteurs (MDPH, Conseil Départemental, ARS, Education Nationale, gestionnaires d'établissement, associations, etc.) pour proposer une réponse individualisée et adaptée. Ce dispositif comprendra :

- une orientation cible et une réponse alternative,
- une réponse territorialisée en passant d'une logique de place à une logique de réponse (transformation de place, compétences extérieures à l'établissement, plateforme de services...),
- une dynamique d'accompagnement par les pairs.

Cette réforme des pratiques impactera le fonctionnement des établissements.

Apogei 94 prépare l'avenir

Des Administrateurs et le Comité de Direction d'Apogei 94 ont réfléchi ensemble aux enjeux et aux opportunités de notre Association dans ce contexte de profondes évolutions. Une vision partagée qui a permis de définir de grandes orientations que nous vous présentons aujourd'hui.

VALORISER NOTRE SAVOIR-FAIRE ET NOS COMPÉTENCES

La reconnaissance de notre savoir-faire et la notoriété qui y est associée découle d'abord de notre capacité à accompagner les personnes handicapées dans leur parcours, à tous les âges de la vie. Elle se fonde principalement sur la qualité des prestations, mais aussi, sur notre capacité à répondre aux nouveaux besoins des personnes, à trouver de nouvelles solutions au sein des établissements ou au travers de partenariats. Dans le contexte actuel de fortes contraintes budgétaires, notre reconnaissance dépendra aussi beaucoup de notre gestion financière et de notre capacité à faire des économies et à les redéployer pour améliorer la qualité des prestations. Association parentale, Apogei 94 doit aussi démontrer, au travers des actions de ses adhérents, ses capacités militantes dans la défense des droits des personnes handicapées (places en établissement ou nouveaux dispositifs, notamment pour l'autisme, le polyhandicap ou les personnes vieillissantes).

RESTER RÉACTIF

Les conséquences de la plupart des évolutions en cours sont prévisibles et planifiables. Apogei 94 se doit donc d'être réactif pour prendre les décisions au bon moment et les mettre en œuvre rapidement. Il faut comprendre que nos modèles d'accompagnement sont en cours d'évolution. Ils seront plus ouverts, moins centrés exclusivement sur l'établissement. L'évolution est déjà bien engagée dans les IME (une partie des enfants partagent leur temps entre l'école et l'IME) et elle le sera aussi dans les autres établissements.

Notre modèle économique est également en pleine évolution. Apogei 94 doit donc définir son plan d'actions stratégiques donnant le cadre général des orientations associatives sur lesquelles les projets pourront s'appuyer.

De la responsabilité du Conseil d'Administration, son élaboration devra réunir toutes les compétences, celles des élus et celles des professionnels, autour du principe suivant : « Travailler ensemble pour une vision partagée ».



S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS

Dès le début de 2018, la MDPH du Val de Marne déploiera le nouveau dispositif « Une réponse accompagnée pour tous ».

Les équipes d'Apogei 94 sont compétentes et professionnelles.

Ces compétences, qui sans cesse doivent évoluer, se nourrissent de plusieurs sources :

- les guides de bonnes pratiques de l'ANESM et les formations aux métiers,
- les actions d'amélioration identifiées lors des évaluations externes ou internes,
- et les pratiques innovantes.

Toutes ces compétences doivent être utilisées dans le contexte actuel des profondes évolutions de notre secteur :

- tout d'abord au niveau des accompagnements,
- mais aussi au plan financier (conséquences d'un environnement économique contraint et du passage aux EPRD).

Ces changements vont transformer les modes de fonctionnement des équipes et les organisations actuelles. La dimension « management et accompagnement du changement » sera essentielle.

Paul BESNAINOU

Directeur Général Apogei 94

Jean-Pierre BOBILLOT

Président Apogei 94

La situation financière d'Apogei 94 : Nos comptes en facile à comprendre.

Un récent article du journal « L'Humanité » (interview de Sonia, d'Isabelle, de Régine et de Jean) nous a profondément choqué. Cela nécessite quelques précisions indispensables pour rétablir la vérité.



Nous ne reviendrons pas sur le débat des idées politiques qui appartient à chacun. Par contre, il est de notre responsabilité de faire comprendre de façon transparente notre réalité financière, bonne heureusement. C'est grâce à elle que nous assurerons la pérennité d'Apogei 94. Nos fonds propres, ou fonds associatifs, sont bien de 30,2 M€. Dont acte.

Quelle est leur origine et à quoi servent-ils ?

Ils proviennent des apports faits pour créer les structures d'accueil des personnes handicapées :

- > Par les associations parentales, à hauteur de 7 M€,
- > Et de façon importante, par l'Etat (aujourd'hui l'ARS) et par le Conseil Départemental pour 18,6 M€,
- > Par des subventions d'investissements et des provisions.

Ces fonds propres, complétés par des emprunts bancaires (4,7 M€), financent les bâtiments et les équipements des établissements.

Peut-on parler d'un « bas de laine », sous-entendant par là des économies, de l'argent caché ?

Certainement pas lorsque l'on sait :

- > Que le projet de reconstruction de Rosebrie va coûter 18 M€ sur les 2 prochaines années, dont 1,9 M€ financé sur fonds propres.
- > Qu'Apogei 94 doit planifier d'importants projets de reconstruction indispensables (vétusté des bâtiments, fin de bail pour certains locaux...).

L'objectif de tous ces projets est bien sûr de donner le cadre d'un accompagnement de qualité pour les personnes handicapées avec de bonnes conditions de travail pour les salariés.

Ces principaux projets sont les suivants :

- > Construction de nouveaux locaux pour l'IMP des Joncs marins
- > Regroupement des ESAT des Lozaites et de Seguin
- > Reconstruction d'un foyer suite au départ de Madeleine Huet
- > Réaménagement ou reconstruction de la MAS des Oliviers
- > Regroupement des établissements de l'ESAT de Polangis.

Nous vous laissons juges ! Ne parlons pas des 8 M€ en cash (trésorerie) qui servent à payer les fournisseurs, les salaires... et représentent 2 mois de budget.

Seconde mise au point : l'article susvisé évoque « une faiblesse des contrôles (...) qui interviennent pour la plupart *a posteriori* ».

C'est bien mal connaître la réalité de nos relations avec nos financeurs car chaque projet leur est présenté et discuté avant d'être réalisé. Même les dépenses de fonctionnement sont réalisées dans le cadre de budgets annuels très encadrés.

Par ailleurs il faut savoir :

- > Que toutes les dépenses des établissements sont examinées périodiquement dans des Comités de Gestion,
- > Que nous avons un Commissaire aux Comptes qui certifie chaque année notre comptabilité et qu'un second Cabinet d'expertise comptable refait le travail pour le compte du Comité d'Entreprise.

Alors oui, nous pouvons être fiers de notre réalité financière et certains de devoir la conforter pour assurer l'avenir !

Le Conseil d'Administration

ESAT DES LOZAITS

Le naturel revient au galop.

À l'ESAT des Lozaitz de Villejuif, professionnels et travailleurs handicapés ont décidé de revenir à des méthodes plus naturelles pour entretenir les espaces verts. Une démarche éco-responsable bonne pour la planète et la santé de tous.

Réchauffement climatique, déforestations, pollution, notre planète va mal ! L'être humain la malmène en permanence. À APOGEI 94, des personnes ont décidé de réagir à leur niveau et de travailler de façon éco-responsable. L'ESAT des Lozaitz de Villejuif en est un bon exemple.

Maxou fait partie des 18 travailleurs en espaces verts de l'ESAT des Lozaitz, encadrés en équipes par 3 moniteurs. Il est titulaire d'un CAP, d'un BEP et a le niveau BAC professionnel en travaux paysagers. Tous n'ont pas son excellent niveau, la plupart ont en effet été formés sur le terrain et connaissent bien leur métier. Leur bonne réputation leur a même permis de participer depuis de nombreuses années à l'entretien du petit centre commercial voisin et de faciliter ainsi l'intégration des personnes handicapées dans le quartier.

Convaincu que cette façon éco-responsable de jardiner, est la meilleure pour notre terre et notre santé, le jeune homme nous a servi de guide avec Denis LEBLANC, responsable du secteur espaces verts de l'ESAT.

Ensemble, ils nous ont présenté les différentes pratiques mises en place dans son établissement.

Des produits nocifs

Plusieurs facteurs ont en effet favorisé ce changement de pratique. Le maniement de ces produits chimiques de désherbage était déjà délicat. Seuls les moniteurs, chargés de former les travailleurs au métier de jardinier, étaient autorisés à les manier. Et enfin dès 2021, ces produits phytosanitaires seront totalement interdits d'utilisation dans les lieux ouverts au public. Deux bonnes raisons de revenir à des méthodes plus naturelles : le désherbage manuel et thermique.

Un désherbage doux

Pour le désherbage manuel, Maxou et ses collègues utilisent simplement une bonne vieille binette. Une brosse métallique adaptée sur la débroussailluse permet également d'enlever la terre le long des bordures et donc d'éviter la pousse de mauvaises herbes. Désormais, le désherbage des allées s'effectue en même temps que la tonte des pelouses. Plus question de laisser une touffe

d'herbe grossir, le désherbage est régulier. Enfin, quand cela est nécessaire, les jardiniers utilisent le désherbage thermique qui ne tue pas mais affaiblit la plante au fur et à mesure. Celle-ci, épuisée, finit par disparaître d'elle-même.

Des insectes gourmands

L'ESAT utilise également dans sa gestion des espaces verts des « auxiliaires ». Il arrive souvent que des insectes « nuisibles » envahissent les jardins, affaiblissent ou détruisent les plantations. Que faire pour venir à bout de ces insectes voraces, l'équipe des espaces vert fait appel à leurs prédateurs naturels comme les coccinelles avec les pucerons. Avec ces petites bêtes très gourmandes, plus besoin d'utiliser la chimie qui tue en même temps les nuisibles et les animaux utiles comme les abeilles.

Quant aux déchets verts, tonte de pelouse et taille d'arbustes, ils ne peuvent malheureusement pas être traités sur place, faute d'espace et d'équipements. L'ESAT fait donc appel à une société extérieure afin qu'ils soient transformés en compost. Ces méthodes plus naturelles sont seulement plus bénéfiques pour la santé des jardiniers mais également pour la préservation de l'environnement dans le quartier. Deux bonnes raisons qui ont suffi à mobiliser ces jardiniers, avant tout amoureux de la nature.

Patrick GALBOURDIN
Administrateur Apogei 94





« Opération forêt propre » !

Le dimanche 19 Mars 2017 entre 9h et 10h30, 8 résidents de la Résidence des Roses sont allés en forêt, non pas pour se « balader », mais pour participer à une action citoyenne sur la RN6 aux abords de la forêt de Sénart.

En effet, le département de l'Essonne invitait, à l'origine du projet, les particuliers à venir ramasser les déchets. Cette tâche pas très « noble » dans sa réalisation a été effectuée avec motivation et dans la bonne humeur. Les résidents étaient déterminés à rendre cette forêt plus agréable pour tous les citoyens. Ils ont été sensibles à la notion de propreté, que nous devons tous avoir, afin de garder nos espaces naturels en bon état et d'en profiter encore longtemps, nous l'espérons. Ce projet a donné à tous l'envie de se mobiliser de nouveau lors de prochains rassemblements.

Sylvie Griboux

Chef de Service Educatif à la Résidence des Roses



Rencontre en chansons 2017

Le Chant Choral à la fête au foyers Bellechasse

Le dimanche 2 avril, les résidents, professionnels, familles et amis se sont retrouvés au foyer de Saint Maur pour applaudir la chorale des foyers de Bellechasse dans son interprétation magistrale de « La maladie d'amour », du

« Lundi au soleil » et de « Laisse-moi t'aimer ».

En deuxième partie nous avons eu le plaisir d'entendre leurs invités de la chorale de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français de Villeneuve-Saint-Georges dans une dizaine de chansons.

Pour finir, les deux groupes se sont associés pour nous interpréter « Le lundi au soleil » de Claude François, puis tous ont partagé un agréable goûter avant de se dire « à l'année prochaine ».

PENSEZ-Y...

- **26,27 et 28 mai : Marché «Fête des mères»,** SAJ et FAM de Rosebrie. Vacherot et Lecoufle orchidées, 94 470 Boissy Saint Léger
- La traditionnelle **FÊTE DES FAMILLES de l'APEI 94** aura lieu cette année **le 11 juin à partir de midi au Centre Aéré - rue de Marolles à Boissy-Saint-Léger.**

Un retour attendu dans un centre aéré entièrement rénové et prêt à nous accueillir. Nous aurons le plaisir d'y retrouver Nelly DUQUESNE, notre charmante animatrice qui fera, comme toujours, danser nos jeunes et moins jeunes. Alors à vos agendas et n'oubliez pas cette date ! venez nombreux.

Patrick GALBOURDIN

Président de l'APEI 94



Sur un rythme de Samba, animation 2016